

**Conseil Communautaire**  
**Séance du 15 Décembre 2022**

**Délibération N° 2022 12 102 : Bâtiment – Projet de Construction d’une Maison de l’Eau et de l’Assainissement – Acquisition du terrain d’assiette nécessaire auprès de la ville de Montval-sur-Loir**

L’an deux mille vingt deux, le 15 Décembre à 18 heures trente

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé s’est réuni à la Salle des Récollets - Montval-sur-Loir, sous la Présidence de M. Hervé RONCIERE ; les convocations individuelles, l’ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par la voie du courriel aux conseillers communautaires le 08/12/2022. La convocation et l’ordre du jour ont été affichés au siège de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé le même jour et au siège de chacune des Communes membres et publiés dans la presse.

En exercice	39	Présents	26	Pouvoirs	9	Votants	35
-------------	----	----------	----	----------	---	---------	----

**Etaient présents :**

M. Hervé RONCIERE, **Président**

Mme Claude ALLAIRE ; M. Sylvain BIDIER ; M. Diego BORDIER ; M. Bruno BOULAY ; Mme Michelle BOUSSARD ; Mme Sylvie CHARTIER ; M. Alain CHEVALLIER ; M. Jean-Michel CHIQUET ; Mme Galiène COHU ; Mme Claire COULONNIER ; M. Pascal DUPUIS ; M. Michel DUTHEIL ; M. Alain GUILLOIS ; M. Vincent GRUAU ; M. Dominique LANGEVIN ; M. Guy LECLERC ; Mme Myriam MARTINEAU ; M. Alain MORANÇAIS ; M. François OLIVIER ; M. Dominique PETER ; M. Gérard RICHARD ; M. Philippe TOURNADRE ; Mme Monique TROTIN ; Mme Agnès VERDIER.

**Absents/Excusés ayant donné procuration :**

Absents/excusés	Pouvoir à
Francis BOUSSION	Dominique PETER
Sabrina DUCHESNE	Hervé RONCIERE
Laure DUTERTRE	Alain GUILLOIS
Jérôme LEONARD	Sylvie CHARTIER
Joël TABAREAU	Vincent GRUAU
Philippe WEHRLÉ	Michel DUTHEIL
Sabrina RAPPART	François OLIVIER
Catherine TRAPPLER	Agnès VERDIER
Patrick RENARD	Myriam MARTINEAU
Martine CRINIÈRE	Excusée
Fabienne PINÇON	Excusée

Secrétaire de séance : Vincent GRUAU

Y assistaient :

- Myriam Mortreau – Directrice Générale des Services
- Ophélie Rondet – Directrice Générale Adjointe

Date d’affichage, de publication ou de notification de la délibération : 16/12/2022

M. le Président expose ;

VU la délibération précédente approuvant le dépôt de dossier de DETR pour le projet de construction de la Maison de l'Eau et de l'Assainissement et son plan de financement prévisionnel ;

Considérant que la Ville de Montval-sur-Loir, propriétaire des terrains d'assiette du projet d'implantation en l'occurrence la parcelle située 15, rue des vertolines – sis à Château du Loir (Montval-sur-Loir), est disposée, après avis du service des domaines à céder cet ensemble immobilier dans les conditions suivantes : (saisine du conseil municipal le 12/12)

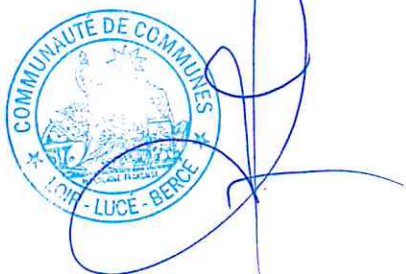
- Cession au profit de la CCLLB, acquéreur au prix de 100 € symbolique net vendeur, au regard des frais de déconstruction et dépollution de l'ensemble des terrains, à charge de la CCLLB
- Parcelle concernée : AD N°461 pour une surface de 3 628 m<sup>2</sup>
- Frais d'acquisition et de rédaction de l'acte, frais de dépollution de l'ensemble immobilier à charge de la CCLLB

***Le Conseil Communautaire,  
Après en avoir délibéré :***

1. Accepte les modalités de cette vente au profit de la CCLLB dans les conditions ci-dessus énoncées ;
2. Mandate M. le Président ou son représentant pour signer tout document utile à l'exécution de cette présente décision.

**Adopté à la majorité avec 1 abstention et 3 contre.**

**Le Président  
M. Hervé RONCIERE**



**Secrétaire de séance  
M. Vincent GRUAU**